

Projet « Améliorer l'accès aux services judiciaires des femmes et enfants victimes de traite au Maroc »

Vue d'ensemble

Durée : 2012 – 2015

Pays : Maroc

Domaine : Violence à l'égard des femmes

Objectif : Améliorer l'accès aux services judiciaires des femmes et enfants victimes de la Traite au Maroc

Partenaires : Ministère de la Justice et des Libertés, Direction du Développement et de la Coopération Suisse

Présentation du projet

Mis en œuvre entre 2013 et 2015 par le Ministère de la Justice et des Libertés, en partenariat avec ONU Femmes et avec le soutien de la Confédération suisse, ce projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles et des engagements internationaux du Maroc, notamment du Protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (dit Protocole de Palerme, ratifié en 2011).

Ce projet s'inscrit également dans le contexte de la réforme du système judiciaire, du code pénal, ainsi que dans l'axe 2 au plan gouvernemental de l'égalité, relatif à la lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Ce projet vise à améliorer la protection des femmes et des enfants victimes de traite des personnes au Maroc, à travers le renforcement de capacités du Ministère de la Justice et des Libertés, ainsi que de la sensibilisation des acteurs publics et de la société civile sur les enjeux de la traite des personnes au Maroc.

Ces victimes peuvent être aussi bien des migrant(e)s en transit ou installé au Maroc, des Marocain(e)s résidant au Maroc, ou des Marocain(e)s victimes de traite à l'étranger.

Projet « Améliorer l'accès aux services judiciaires des femmes et enfants victimes de traite au Maroc »

Résultats

- Les capacités du Ministère de la Justice et des Libertés pour la prise en charge des femmes et enfants victimes de la traite ont été renforcées :
 - 253 magistrats ont participé aux ateliers de travail sur les grandes problématiques de la traite des personnes, notamment sur sa définition, ses formes, les conventions internationales pertinentes et les engagements du Maroc.
 - 135 assistantes sociales ont participé à des ateliers de travail sur la compréhension du phénomène, ses manifestations, ainsi que l'accueil et l'identification des victimes de traite.
 - 8 cellules d'accueil pour femmes et enfants victimes de violence et de traite des personnes ont été équipées.
- La réalisation d'une étude portant sur la traite des femmes et des enfants au Maroc, ainsi que sur les dispositifs de réponses institutionnelles et de la société civile a été réalisée. Cette étude a permis d'actualiser et d'affiner les connaissances sur l'état du phénomène et des perceptions des acteurs publics et associatifs.
- Un séminaire national de réflexion et de concertation en vue de discuter les avancées législatives et institutionnelles dans le domaine de la lutte contre la traite a été organisé le 5 Mai 2015 à Rabat.

